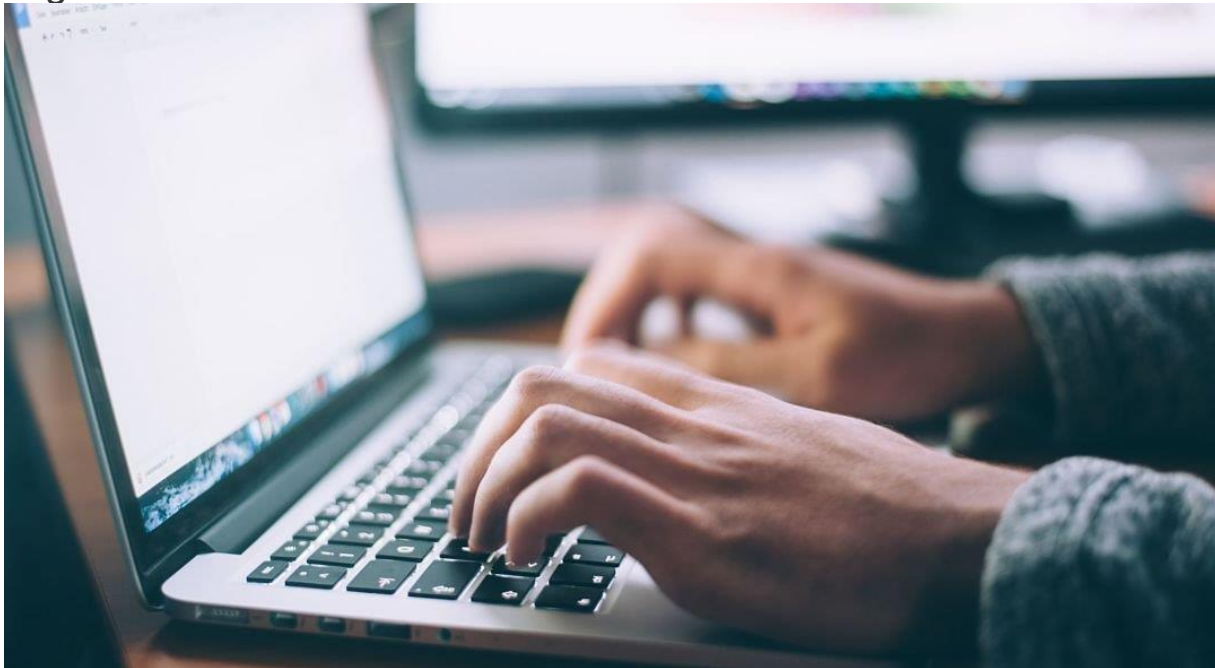


# Parcoursup : les écoles d'art demandent l'autorisation de conserver un second recrutement "organisé librement"

Estimant que Parcoursup "ne peut actuellement gérer l'exception", l'Andea sollicite, dans un communiqué daté du 4 février 2019, l'autorisation de conserver dans les écoles d'art qui le souhaitent "un second recrutement organisé librement et qui s'adressera comme aujourd'hui à tous les cas de figures que le dispositif ne peut pas traiter correctement". L'association liste 7 autres aménagements nécessaires pour "organiser [leur] intégration au dispositif". Les écoles considèrent qu'actuellement Parcoursup "produit l'inverse de ce pour quoi il fut pensé et nuit fortement à l'égalité des chances".



Les écoles d'art devraient intégrer Parcoursup pour la rentrée 2020. Glenn Carstens-Peters (Unsplash)

Dans un communiqué publié le 4 février, l'Andea (Association nationale des écoles supérieures d'art) demande des aménagements qui sont, selon elles, nécessaires pour organiser leur intégration au dispositif Parcoursup. Ces établissements ont bénéficié jusqu'à présent d'une dérogation et doivent intégrer la plateforme pour la rentrée 2019. Dans leur communiqué, ils demandent :

- "la possibilité pour les écoles d'organiser un deuxième type de recrutement (un examen d'entrée sur inscription directe

- auprès des écoles, avec nos propres calendriers et le droit d'en faire la publicité) ;
- un élargissement significatif de la période de classement des candidatures ;
  - une réforme de la seconde phase de Parcoursup pour que des candidat(e)s puissent s'y inscrire, même si elles ou ils n'étaient pas inscrit(e)s en 1re phase ;
  - une inscription au dispositif en qualité d' "écoles supérieures d'art et design" ;
  - une rédaction collaborative des attendus nationaux (voir encadré) ;
  - que l'enseignement supérieur Culture se structure, à l'instar de l'enseignement supérieur agricole, en instituant les Drac comme autorités académiques de [ces] établissements, et non pas le recteur d'académie, comme c'est curieusement le cas aujourd'hui par défaut sur Parcoursup pour les écoles d'art qui y figurent ;
  - d'avoir très rapidement connaissance des mails/contacts des candidat(e)s, de façon à les prévenir des dates, horaires de convocation et sujets des éventuelles épreuves d'admissibilité ou des épreuves à distance car nombreux sont les candidat(e)s qui se cantonnent à la plateforme et ne cherchent pas par eux-mêmes les informations actualisées sur les sites internet des écoles ;
  - un accord clair permettant de communiquer directement avec les candidat(e)s reçu(e)s à l'examen d'entrée afin de les rassurer."

## DES CANDIDATS LAISSÉS SUR LE CÔTÉ

Si l'Andea reconnaît que "la présence de toutes les formations publiques sur un outil unique, neutre et non éditorialisé est nécessaire", elle estime cependant que ce Parcoursup "ne peut actuellement gérer l'exception" : "Une fois observé et expérimenté le dispositif, son type d'adresse, sa temporalité, son vocabulaire et sa langue, nous sommes obligés de constater qu'en l'état, il produit l'inverse de ce pour quoi il fut pensé et nuit fortement à l'égalité des chances en contradiction avec l'esprit de la loi", écrit l'association.

L'Andea estime que "plusieurs facteurs pénalisent durement le recrutement de profils atypique et en marge, [...], profils qui, de fait, nourrissent pour une grande partie les écoles d'art et y réussissent bien". Parmi les facteurs évoqués, "la date d'inscription trop précoce et le calendrier très serré", mais aussi "les contraintes de la seconde phase", qui pénalisent les candidats en réorientation ou désirant entrer en 2e année. Pour l'Andea, le dispositif Parcoursup pénalise aussi le recrutement à l'international.

En conséquence, ces écoles sollicitent "l'autorisation de conserver dans les écoles supérieures d'art et design qui le souhaitent, en plus du

recrutement via Parcoursup, un second recrutement organisé librement par les écoles et qui s'adressera comme aujourd'hui à tous les cas de figures que le dispositif ne peut pas traiter correctement, à l'instar du recrutement des personnes qui n'ont pas le baccalauréat".

### "COMMENT FAIRE ENTRER 44 EXAMENS D'ENTRÉE EN 5 SEMAINES ?"

Chacune des 44 écoles nationales du réseau organise ses examens d'entrée : "Comment faire rentrer 44 examens d'entrée (dont certains avec présélection, ces pré-sélections allant de surcroît se développer avec Parcoursup) dans 5 semaines au lieu de 15 ?", s'interroge en outre l'Andéa. D'autant que les établissements refusent de modifier leur examen d'entrée "car l'entretien individuel est primordial et intouchable".

La superposition des examens d'entrée pénalisera les établissements "à tous les niveaux", estime l'association. "Demain, l'augmentation très probable des candidat(e)s dans certaines écoles conduira celles-ci à développer des phases de présélection, voire à augmenter les frais de concours pour dissuader certains", détaille l'Andéa, qui souligne que ces épreuves favorisent les milieux privilégiés et les élèves des classes préparatoires. "Ainsi, l'écart se creusera-t-il entre ces écoles, qui vont s'éloigner encore plus des publics en marge et diversifiés, malgré leur bonne volonté, et les autres, qui finiront par recruter essentiellement en local."

D'autant plus que ce problème de calendrier "obligerait les établissements à mutualiser et territorialiser une partie de leurs examens d'entrée", ajoute l'association. "Ce sont alors les écoles qui se retrouveraient dépossédées d'une part importante de leurs spécificités et de leur autonomie, encore une fois par un processus de nivellement par le bas et d'homogénéisation dont personne n'a besoin, sans que cela résolve pour autant les problèmes."

### LA PROPOSITION DE L'ANDEA POUR LES ATTENDUS NATIONAUX DU DNA 2020

Au sein de l'association, un groupe de travail s'est constitué pour rédiger une proposition de ces attendus nationaux. L'enjeu "était de traduire, notamment, le fait que les écoles d'art sont ouvertes aux profils atypiques et ne prennent pas en compte le passé académique". Les compétences requises afin de favoriser la réussite de l'étudiant dans la formation qui mène au diplôme national d'art sont :

- Posséder une grande ouverture d'esprit, de la curiosité et une forte motivation ;
- Avoir une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;

- Souhaiter découvrir la création contemporaine, en particulier dans les champs des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- Avoir de l'imagination, l'envie d'expérimenter et un goût pour la conception ;
- S'intéresser aux formes de fabrication, aux matériaux, aux médias ;
- Souhaiter s'investir dans le monde actuel en créant des formes, des images et des objets en lien avec des questions contemporaines ;
- Posséder une aptitude à travailler de manière autonome et avec les autres ;
- Avoir une connaissance des bases de la langue française et une capacité d'expression dans au moins une langue étrangère.

"Ces attendus sont appréciés dans le cadre de l'examen d'entrée organisé par chaque établissement suivant la réglementation propre au Diplôme national d'art, qui associe des épreuves plastiques, théoriques et de langue à un entretien de motivation", précise l'Andéa.